

DE_2025_013

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BLAIGNAN-PRIGNAC

Le trente et un mars deux mille vingt-cinq, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à 18 heures 00, en session ordinaire, à la salle de réunion de la mairie de BLAIGNAN sous la Présidence de Monsieur Alexandre PIERRARD, Maire de la commune de BLAIGNAN-PRIGNAC

Date des convocations : 12 mars 2025

Étaient présents : Alexandre PIERRARD, Brigitte BOSQ BOUSQUET, Daniel COURRIAN, Véronique COURRIAN, Sabine FAUCHEY, Frédéric BROUSSEAU, Cécile BAILLON, Elodie ROLLAND, Grégory DUPA, Romain NOYEZ

Pouvoirs : Jean-Yves MERLET représenté par Brigitte BOSQ BOUSQUET

Étaient excusés : Chantal GUEGUEN, Paul SALLES, Lucile FREVILLE

Secrétaire de séance : Brigitte BOSQ BOUSQUET

Fond Départemental d'Aide à la Voirie Communale

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de rénovation de la voirie communale

Impasse du Moulin

Ce projet consiste :

- Décapage des accotements avec évacuation des terres,
- Déflachage à l'enrobé à froid avant le goudronnage,
- Goudronnage bicouche en gravillons d'ophite

Montant des travaux :

- Réfection de la voirie communale : 25 000,00 € HT, soit 30 000 € TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- De réaliser les travaux pour un montant de 25 000 € HT, soit 30 000 € TTC
- De solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental de la Gironde au titre du Fond Départemental d'Aide à la Voirie Communale pour l'année 2025
- D'assurer le financement complémentaire par autofinancement
- Précise que la réalisation de cette opération se fera après obtention de la subvention
- Dit que la dépense sera inscrite au Budget Communal 2025
- Donne pouvoir au Maire de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Ont voté 11

Pour 11

Contre 0

Abstention 0

La Secrétaire de Séance
Brigitte BOSQ BOUSQUET



Le Président
Alexandre PIERRARD

